

**Tentative de modification de l'article 39 :
Le gouvernement pris la main dans le sac !**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 14 AOUT 2020

667

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Du M5-RFP au Cherif de Nioro
Fin de course pour IBK ?**



Médiation M5-RFP/IBK : Le flop de la Cédéo



**« IBK, un as de la trahison », selon
Mme Sy Kadiatou Sow**



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE!**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	DU M5-RFP au Cherif de Nioro : fin de course pour IBK ?	P.4
Brèves	Soulèvements violents au Liban : Les autorités écoutent le peuple (Hassan DIAB le PM démissionnaire)	P.12
	Gendarmerie nationale : Une affaire de copinage se termine en bagarre entre deux hauts gradés du camp I	P.12
	Gouvernement restreint au Mali : La touche Tapo pour protéger son mentor et ses arrières ?	P.13
	Front social : Le Syndicat Libre des Travailleurs des Affaires Etrangères projette une grève d'une semaine	P.13
	Mali : Goodluck Jonathan satisfait de son entrevue avec le religieux Haïdara Bouyé	P.14
	Gao : Deux civils blessés lors d'une patrouille mixte	P.14
	Journée internationale de la jeunesse au Mali : Sous le signe de « l'engagement des jeunes »	P.15
Actualité	Formation et insertion professionnelle dans le cadre du PIC III : Démarrage de la formation de 1 200 jeunes en éducation financière à Ségou	P.21
	Escroquerie en bande organisée sur la LOPM : Environ 44 Milliards FCFA de primes détournés en trois ans	P.22
	Les préparatifs des examens de fin d'année : Les élèves maliens entre angoisses et incertitudes	P.25
	Tentative de modification de l'article 39 : Le gouvernement pris la main dans le sac !	P.26
Politique	Monument de l'indépendance de Bamako : Les forces de l'ordre délogent les manifestants anti IBK	P.27
	IBK : Une ambition manquée pour le Mali ?	P.28
	Médiation M5-RFP/IBK : Le flop de la Cédéao	P.29
	« IBK, un as de la trahison », selon Mme Sy Kadiatou Sow	P.30
	Démission du Président IBK et de son régime : Les Maliens de la diaspora devant le parlement européen aujourd'hui	P.32
Culture & société	Faits Divers : Une femme vole une marmite et son contenu !	P.34
International	Bac 2020 au Sénégal : "Les élèves ne sont pas prêts...", dit Dame Mbodji	P.35
	Côte d'Ivoire : L'opposition exige le retrait de la candidature d'Alassane Ouattara	P.35
Sport	Championnat de D2 du District de Bamako : AFE-FC Gaoussou, une belle affiche pour ouvrir le bal	P.36



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Du M5-RFP au Cherif de Nioro : fin de course pour IBK ?

Le moins que l'on puisse dire est que IBK traverse des moments extrêmement difficiles. Toute sa stratégie mise en place pour résister au rouleau compresseur du M5-RFP s'écroule comme un château de cartes. Et conscient du déséquilibre des rapports de force à son désavantage, le président Ibrahim Boubacar Keita a appelé au secours la CEDEAO et s'est solidement agrippé à la main tendue par l'organisation régionale pour ne pas se noyer face à la déferlante populaire demandant ni plus, ni moins que sa démission et celle de son régime.

Le Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (le M5-RFP), a organisé à Bamako quatre méga-rassemblement pour contraindre IBK à la démission dans le respect de la Constitution du Mali. En face, aucune force crédible n'a pu se manifester pour soutenir le président en difficultés. De nombreuses associations lilliputiennes, qui en vérité sont de véritables groupements d'intérêt politique et économique (GIPE) ont poussé comme par génération spontanée qui pour « défendre la République » et qui pour « protéger

les institutions ». Ils ont écumé les radios, les télévisions et les réseaux avec des propos va-t'en guerre mais sans consistance ni cohésion. Finalement comme un feu de paille, elles ont disparu comme elles étaient apparues : en étoile filante sans pouvoir engranger les centaines de millions réclamés à IBK pour apporter la riposte au M5. Paix à leurs âmes !

La majorité présidentielle, quant à elle, marginalisée et maltraitée par IBK depuis son arrivée au pouvoir, n'a fait que le service minimum c'est-à-dire des communiqués de soutien au président et des tentatives avortées de rencontrer l'opposition qui a obstinément refusé de la recevoir.

C'est dans ce contexte qu'appelée en renfort par IBK, la CEDEAO est venue se comporter au Mali comme un éléphant dans un magasin de porcelaines alternant les solutions illégales et les ultimatums avec des menaces de sanctions ciblées contre les dirigeants du mouvement de contestation qui ont, avec leur autorité morale l'imam Mahmoud Dicko tenus bon.

C'est alors que revenu au Mali pour accompa-

igner les bricolages institutionnels du régime, l'ancien président du Nigéria Goodluck Jonathan, médiateur de la CEDEAO a finalement supplié le M5-RFP d'accepter de rencontrer le président IBK pour, remettre au goût du jour une vieille proposition déjà rejetée par elle : discuter avec des mandataires de IBK.

A sa sortie de la séance de travail avec M. Jonathan, Me Mountaga TALL a exposé les raisons de leur refus d'ailleurs synthétisés dans une Déclaration officielle du Mouvement (Lire encadré) :

1. « L'étonnement et l'indignation du M5-RFP sur le silence observé par la CEDEAO à la suite des propos graves et inacceptables tenus par M. Ibrahim Boubacar Keita lors du dernier sommet des chefs d'état de la CEDEAO contre notre Mouvement et son Autorité morale l'Imam Mahmoud Dicko. Le M5-RFP attend de M. Ibrahim Boubacar Keita des excuses à la suite de ses propos diffamatoires ;

2. Le M5-RFP ne saurait rentrer dans aucune logique de discussions avec M. Ibrahim Boubacar Keita aussi longtemps que ses militants feront l'objet de chasse à l'homme par les forces de répression du régime et de condamnations expéditives à de lourdes peines de prison faisant ainsi d'eux de véritables prisonniers politiques. Le M5-RFP exige par conséquent leur libération pure, simple et définitive;

3. Le M5-RFP attend également la mise à la disposition de la justice des commanditaires, des auteurs et complices des tueries des 10,11 et 12 juillet 2020 qui devraient ainsi répondre



devant les juridictions nationales et internationales de leurs actes criminels ; »

Et le M5 de conclure que M. Ibrahim Boubacar Keita n'a jamais répondu à la demande de sa démission formulée par le Mouvement et que tout éventuelle rencontre devrait juste servir de cadre pour définir les modalités de son départ avec son régime.

Dont acte.

Pendant ce temps, l'autorité morale du M5-RFP, l'imam Mahmoud Dicko, accompagné d'une forte délégation dont Choguél Maïga, était à Nioro, chez le vieux Cherif, pour détricoter les tissus de mensonges colportés par le camp IBK pour opposer les deux autorités religieuses. Il est à souligner que c'est sur la

base de vieilles recommandations du Cherif que IBK avait formé son mini gouvernement de sept membres dont six recommandés par le vieil homme.

La moisson M5-RFP a été plus que fructueuse notamment sur un point clé : Le Cherif de Nioro s'est rallié à la demande de démission de IBK qui, selon lui, ne peut plus gérer le Mali. Les termes employés étaient univoques. « IBK a-t-il dit n'a respecté aucun de ses engagements avec moi. Je ne lui avais demandé pourtant rien de personnel. Puis il m'envoyé de l'argent que j'ai fait retourner car je ne veux pas et je n'ai pas besoin de son argent. En plus, j'avais clairement cessé de le soutenir depuis 2018 et avais dit à tous les Maliens qu'il n'avait plus

mon soutien. J'ai clairement assumé cette position et c'est pourquoi je demande que personne ne pense que je soutiens Ibrahim. D'ailleurs, j'ai aussi indiqué soutenir tout mouvement qui se bat contre son régime mais sans violence même si ces hommes ont violenté et saccagé ma zawiya à Bamako. D'ailleurs sous Alpha Oumar Konaré, ils ont tiré à balles réelles ici à Nioro sur les habitants.

Des gens malintentionnés, dont je détiens des images encore, sont venus me dire ici que Mahmoud Dicko avait abandonné la lutte contre le régime de IBK. Et, on même dit que Dicko et moi-même ne sommes pas de la tendance religieuse. Je leur ai répondu que nous parlons du Mali et non de religion et que Mahmoud est et demeure mon ami. Certes, ils viennent mentir ici mais il faut dire que c'est le M5 qui leur a laissé le champ libre en s'éloignant de moi. »

Tout était ainsi dit. Il ne restait à Mahmoud Dicko qu'à réaffirmer sa loyauté et sa sincérité à l'égard du patriarche, des montages qui continueront pour les diviser, des récentes tentatives pour le tuer physiquement, de la déloyauté de Ibrahim Boubacar Keita qui ne tient aucun engagement, des immixtions flagrantes de pays étrangers dans les affaires intérieures du Mali y compris l'imposition de Boubou Cissé comme Premier ministre etc.

Cette semaine qui a commencé avec la grande démonstration de force au Monument de l'indépendance s'avère exécration pour le président de la République. Pourrait-il jamais faire face au rouleau compresseur qui se déroule inexorablement vers lui. IBK n'est-il pas en fin de course ?

■ **Karamoko B. KETA**



Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)**DECLARATION N°006 - CS/M5-RFP
SUR LA PROPOSITION DU PRESIDENT GOODLUCK JONATHAN D'ORGANISER UNE
RENCONTRE AVEC M. IBRAHIM BOUBACAR KEITA**

Le mercredi 12 août 2020 au soir, le Chef de la Mission de médiation de la CEDEAO, l'ancien Président nigérian Goodluck Jonathan a demandé et obtenu une rencontre avec une Délégation du M5-RFP, pour proposer d'organiser une rencontre avec M. Ibrahim Boubacar Keïta, avant la fin de séjour prévue le 13 août.

Selon le Médiateur, cette rencontre devrait permettre, de désigner deux équipes de négociation dont les conclusions seront soumises au Président de la République.

Le M5-RFP tout en remerciant le Médiateur pour son initiative et en réaffirmant sa constante disponibilité au dialogue qui constitue une des valeurs cardinales de notre peuple ne pouvait que réserver une fin de non-recevoir à la proposition du Président Goodluck Jonathan pour, entre autres, les raisons suivantes :

1. L'étonnement et l'indignation du M5-RFP sur le silence observé par la CEDEAO à la suite des propos graves et inacceptables tenus par M. Ibrahim Boubacar Keita lors du dernier sommet des chefs d'état de la CEDEAO contre notre Mouvement et son Autorité morale l'Imam Mahmoud Dicko. Le M5-RFP attend de M. Ibrahim Boubacar Keita des excuses à la suite de ses propos diffamatoires ;
2. Le M5-RFP ne saurait rentrer dans aucune logique de discussions avec M. Ibrahim Boubacar Keita aussi longtemps que ses militants feront l'objet de chasse à l'homme par les forces de répression du régime et de condamnations expéditives à de lourdes peines de prison faisant ainsi d'eux de véritables prisonniers politiques. Le M5-RFP exige par conséquent leur libération pure, simple et définitive ;
3. Le M5-RFP attend également la mise à la disposition de la justice des commanditaires, des auteurs et complices des tueries des 10,11 et 12 juillet 2020 qui devraient ainsi répondre devant les juridictions nationales et internationales de leurs actes criminels ;
4. M. Ibrahim Boubacar Keïta n'a jamais répondu à la demande de sa démission formulée par le M5-RFP et toute éventuelle rencontre devrait juste servir de cadre pour définir les modalités de son départ avec son régime.

Le M5-RFP qui ne doute pas que le Peuple Malien saura trouver, à travers des concertations nationales, des solutions endogènes à la crise créée et entretenue par M. Ibrahim Boubacar Keita remercie encore une fois la CEDEAO et son Médiateur de toute leur sollicitude à l'égard de du Peuple Malien.

Le M5-RFP appelle le Peuple à demeurer mobilisé et déterminé, sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora, jusqu'à l'aboutissement du combat patriotique pour la survie du Mali et le bonheur des Maliens.

Bamako, le 13 août 2020

Pour le Comité Stratégique du M5-RFP

Cheick Oumar SISSOKO

Cour constitutionnelle du Mali



CEREMONIE DE PASSATION DE SERVICE A LA COUR CONSTITUTIONNELLE DU MALI:

La cérémonie de passation de service entre le Président sortant, Mme Manassa DANIOKO et Monsieur Amadou Ousmane TOURE, le Président rentrant s'est tenue hier mercredi 12 août 2020 dans la salle de réunion de la Cour constitutionnelle. A Mme Manassa DANIOKO, nous lui souhaitons un repos bien mérité auprès des siens, au Président Amadou Ousmane TOURE, plein succès dans sa nouvelle carrière.



Abdoulaye Bah



La crainte de la communauté internationale, est que le chaos ne s'installe après le départ du despote Il faut lever cet équivoque. La France ne le soutient plus, depuis le massacre.

Je ne suis pas un homme de droit, mais j'ai retenu ce passage du procès "Crime de sang" contre Moussa Traoré qui a massacré les manifestants à la sortie du pont des martyrs.

Seydou Oumar Traoré



APRÈS L'AFFAIRE DES JUMEAUX CONTROVERSÉS DE HAYA, QUI VIENT APRES UN AUTRE SCANDALE, VOICI UNE AUTRE HISTOIRE DE FESSE !!!

APRÈS LE SCANDALE DES PROSTITUÉES ESPAGNOLES AUX BALÉARES, KARIM KEITA RÉCIDIVE DANS UN IMBROGLIO AVEC LA COMPAGNE DU LIEUTENANT COLONEL ALPHA YAYA SANGARE, COMMANDANT DE LA RÉGION DE GENDARMERIE DE BAMAKO.LA SÉCURITÉ D'ÉTAT S'EN MÊLE POUR BROUILLER LES PISTES

Le dimanche 9 août 2020 à 18h24, par une crise de jalousie, le lieutenant colonel Alpha Yaya Sangaré commandant de la région de gendarmerie de Bamako a sérieusement battu jusqu'au sang sa subordonnée hiérarchique directe le commandant Astan Kanikomo du groupement d'intervention de gendarmerie mobile rive gauche de Bamako qui est également sa compagne.Selon les renseignements qu'Africa-Kibaru a obtenus, ce déchainement de violence fait suite à la découverte de plusieurs messages d'amour du fils du président Karim Keita dans le téléphone du commandant Astan Kanimoko.

PLUSIEURS VISITES DE KARIM KEITA DANS DES VÉHICULES BANALISÉS CONSTATÉES AU CAMP 1 DE LA GENDARMERIE DE BAMAKO.APRÈS L'AGRESSION DU COMMANDANT KANIKOMO, LE GÉNÉRAL MOUSSA DIAWARA S'EMPRE DE L'AFFAIRE POUR BROUILLER LES PISTES

Plusieurs témoignages remontent des visites fréquentes du fils du président IBK au camp 1 de la gendarmerie, précisément dans le logement de fonction du commandant Astan Kanikomo, souvent dans des véhicules banalisés.Aussitôt après l'incident de dimanche soir,le général Moussa Diawara directeur de la sécurité d'état est intervenu avec ses éléments pour s'approprier la gestion de l'affaire avec l'intention de dénaturer les faits afin de sauver l'image de la famille présidentielle.

Abdoulaye Baba Toure



Aujourd'hui, Siguida Yelen, la coordination des associations et mouvements de la commune rurale de Kalabancoro dont j'ai l'immense honneur d'être le président a inauguré 2 forages hydrauliques à Sirakoro Mèguètana. Cela monte à Six le nombre de forages hydrauliques réalisés par Siguida Yelen dans la commune rurale de Kalabancoro en moins de 2 ans.



Sputnik France



ANALYSE | Simone Gbagbo est de nouveau active sur la scène politique: elle a plaidé pour une loi d'amnistie qui permettrait à Laurent Gbagbo de se présenter à la présidentielle. Elle s'est également insurgée contre la candidature d'Alassane Ouattara

Il faut rappeler que le lieutenant colonel Alpha Yaya Sangaré est connu pour être un exécutant zélé qui outrepassa souvent son commandant hiérarchique pour prendre directement les instructions auprès du directeur de la DGSE et de l'ancien ministre de la sécurité le général Salif Traoré pendant les tueries du 10, 11 et 12 juillet 2020 à Bamako. Il n'est pas rare de le voir dans les bureaux ou aux domiciles des autorités militaires et politiques du pays.

GRIÈVEMENT BLESSÉE, LE COMMANDANT KANIKOMO A ÉTÉ ADMISE AUX URGENCES PUIS EXFILTRÉE DE SON DOMICILE PAR MOHAMED BAGAYOKO, UN AMI PROCHE DE KARIM KEITA

Suite à l'agression, le commandant Kanikomo a été admise au service de traumatologie avec l'arcade fendue, plusieurs côtes cassées et le nez fracturé. C'est dans la nuit que l'envoyé de Karim Keita du nom de Mohamed Bagayoko est venu pour exfiltrer madame Kanikomo de son domicile pour une destination inconnue afin d'éviter la médiation de l'affaire. Depuis elle est introuvable, son téléphone portable éteint. La gendarmerie a lancé un appel dans les unités de recherche pour retrouver Astan Kanikomo.

DES TRACTATIONS EN COURS CHEZ CHERIF MADANE HAIDARA ET AU DOMICILE DU PRÉSIDENT IBK. LE COMMANDANT KANIKOMO RELEVÉE DE SES FONCTIONS POURRAIT ÊTRE AFFECTÉE DANS UNE CHANCELLERIE EN EUROPE ET LE LT COLONEL ALPHA YAYA CONNAITRA SON SORT LE MERCREDI PROCHAIN

Des sources confidentielles nous confirment que le commandant Alpha Yaya Sangaré et son père l'inspecteur général à la retraite Yaya Sangaré ont été signalés ce mercredi au domicile du prêcheur chérif Ousmane Haidara vers 1H45 du matin. Une décision a été prise ce jour pour relever Astan Kanikomo de son poste, elle sera remplacée par Sitapha Traoré.

Selon les renseignements recueillis, le Lt colonel Alpha Yaya Sangaré sera relevé d'ici mercredi prochain sur demande du général Moussa Diawara.

Des rencontres sont en cours entre le président IBK et la famille de Astan Kanikomo. Un poste dans une ambassade en Europe pourrait être proposé à la victime pour définitivement étouffer l'affaire. Enfin il faut ajouter que certaines sources confirment que le commandant Astan Kanikomo est enceinte de quelques mois du fils du président Karim Keita.

Après le scandale des prostituées qui a choqué l'opinion nationale et internationale, Karim Keita est sans aucun doute une épine dans les pieds du président IBK

Africa-Kibaru

NB: Karim Keita a fait un démenti.





Kisso Traore

Décidemment ADO a décidé d'envoyer notre chère Côte d'Ivoire à la catastrophe. C'est dommage et égoïste!
Dieu veille!



CMAS de l'imam Mahmoud DICKO

Urgent
Le Cheikh Imam Dicko accompagné d'une forte délégation est à Nioro du Sahel.



Goodluck a proposé au M5-RFP une rencontre avec IBK.
Le M5-RFP ne rencontrera pas IBK !



Sambou Sissoko

Le Président de la République est la première institution de l'État. Si ça ne va pas c'est vers cette institution que nos regards doivent s'orienter d'abord.
"IBK kô tè, Faso kô dé don"!



M. Nouhoum Togo - Officiel

Que tu l'aimes ou pas au moins lui à un bilan. Très fier de toi ATT. Quel bilan IBK et ses soi-disant supporters prêteront aux Maliens après son Mandat ???
La honte !!!



Qui a dit qu'ATT n'est pas à la hauteur? Il y a eu des défaillances mais il faut reconnaître qu'il a fait de son mieux.

1. 3ème pont de Bamako
2. Route de Ségou
3. Logements sociaux
4. Cité administrative (négociations pour les travaux d'achèvement et d'équipement.
5. Palais des sports
6. Salle Afro Basket
7. Route Bamako – Kourémalé
8. Route Bamako- Kangaba
9. Route Bamako- Bougoui – Sikasso
10. Voirie à Bamako
11. Echangeur multiple
12. Centrale de Balingué
13. Château d'eau de Macina
14. Connexion Mali – Côte d'Ivoire
15. 3ème sucrerie
16. Projet d'aménagement Malybia à Kolongo
17. Route Bamako – Kayes Frontière du Sénégal
18. Pont Ballé
19. Pont sur le Bafing
20. Pont sur la Falemé
21. Hôpital du Mali
22. Hôpital de Sikasso

23. Hôpital de Mopti
24. Centre de Drépa
25. Immeubles dans les hôpitaux du Point G, Gabriel Touré et Kati
26. Pont de Gao
27. Pont de Tiendaga
28. Projet Millenium Challenge (Terminal aéroport de Bamako, Alaton)
29. Cimenterie de Dio et de Gangonterie
30. Théâtre Massa Makan Diabaté à Kayes
31. Théâtre Siramory Diabaté à Koulikoro
32. Wagons pour la Régie
33. Les péages
34. Ministère de l'Economie
35. Gouvernorat du District
36. Ministère de la Sécurité
37. Université Kabala
38. Les 2 Facultés de Badalabougou
39. Les maisons de la femme et de l'enfant
40. Rénovation et extension Stade Mamadou Konaté et stade Ouenzin Coulibaly
41. Construction et rénovation de la piscine de Bamako
42. Construction stades de San, Bougouni et Koutiala
43. Négociations et obtention de prêt pour la construction de la route Bamako- Koulikoro avec un pont sur le Niger
44. Construction de la route Bafoulabé - Kayes
45. Construction de la route Koulikoro – Banamba
46. Construction de la route en latérite Banamba – Niono
47. Construction de la route en latérite de Nara
48. 2 bateaux « Modibo Keita et Firhoun pour la COMANAV
49. Aménagements dans la zone Office du Niger
50. Construction de l'Institut Ahmed Baba à Tombouctou
51. Construction d'un débarcadère à Konnan
52. Construction d'un débarcadère à Sélingué
53. Reprise de la biennale, la plus grande juvénile du Mali
54. Reformes sociales CANAM (Amo)
55. Loi d'orientation agricole
56. Mensualisation de la pension
57. Les exonérations
58. La modernisation du Palais à travers la construction du nouveau secrétariat général, la DAF, l'Intendance et la CASCA
59. Construction et rénovation du Parc botanique
60. Construction du jardin du cinquantenaire au pied de Koulouba
61. Construction de la route du Dabanani
62. Construction à Yorossao d'une Brigade de gendarmerie, du Peleton de la Garde, du Lycée, de l'académie et de la maison des jeunes.
63. Barrages de Félou et de Kénié
64. Aménagement et construction de la salle de conférence des Chefs d'Etat et de la salle de presse au CICB
65. Construction de la Maison de la Presse
66. Dotation des préfets de cercles à 2 reprises de véhicules de fonction
67. Dotation du HCl (2 fois) de véhicules, de l'archevêché, de l'église protestante, de l'Imam et des familles fondatrices en véhicule.
68. Travaux de voirie à Kita, San, Koulikoro et Koutiala
69. Electrification de la ville de Bougouni
70. Construction d'une unité de transformation de Fruits à Bougouni et à Yanfolila
71. Construction du Centre de référence de Fana
72. Construction du centre de Référence de Yanfolila
73. Construction de la route Kanobougou – Barouéli
74. Construction de la route Fana – Doïla
75. Dotation des Forces de défense en équipements (Véhicules BJ, camions de transports de troupe, hélico et avions de chasse souyouz) en plus de la formation des éléments (opérations flintlook des américains), la Corée et le Canada.
76. Vente des actifs de la Sotelma (185 milliards) pour des actions de développement.
77. Construction de la Cour d'appel
78. Construction du Tribunal pour enfants
79. Construction des bâtiments du Médiateur
80. Construction de la Cour Constitutionnelle.
81. Construction de la Police du 14ème arrondissement.
82. Gratuité de la Césarienne et des médicaments contre le paludisme infantile
83. Station de pompage de Kabala et Sirakoro
84. Construction de l'immeuble de l'AMRTP
85. Construction des marchés à volaille.
86. Barrage –Seuil de Talo
87. Barrage – seuil de Djenné
88. Rénovation de la Mosquée de Djenné avec le groupe Agakhan
89. Rénovation de la Mosquée Djingareiber de Tombouctou avec le groupe Agakhan
90. Réhabilitation du canal de Kabara avec les libyens (une dizaine de kilomètres entre Kabara et Tombouctou)
91. Maison des jeunes de Bougouni
92. Salle des Spectacles de Koutiala
93. Salle des Spectacles à Gao
94. Lancement des travaux du barrage de Taoussa
95. Construction d'une usine de tracteurs à Samaya
96. Création de la nouvelle ENA
97. Achat et mise à disposition de 20 cars modernes pour le transport des étudiants
98. Aménagements du périmètre irrigué de Diré
99. Aménagement du périmètre irrigué de San Ouest
100. Création du Commissariat à la sécurité alimentaire (création de banques de céréales dans les communes et distribution gratuite de vivres aux populations vulnérables sur l'ensemble du territoire national).
101. Création du haut Conseil de lutte contre le SIDA pour venir en aide aux personnes atteintes de cette maladie.

Pour ne citer que ceux - ci! Il en reste beaucoup.
Et ce n'est pas tout !! Nous y reviendrons Inchallah !!
GÉNÉRAL ATT, HONNEUR À VOUS!



Komé Cessé officiel

En érigeant cette page, nous comblons un vide tout en appelant à la plus grande prudence les personnes qui établissent des liens d'affaires sur les réseaux sociaux.

Ce n'est pas dans nos habitudes. Alors prudence!



Paul Diarra

Visite de Goodluck Jonathan au Mali : Des avancées notables et des positions intactes

L'ancien président du Nigeria Goodluck Jonatha, le représentant spécial de la CEDEAO dans la crise malienne a effectué une visite au Mali.

Arrivé Bamako le dimanche dernier, Goodluck Jonathan a été accueilli à sa descente d'avion et conduit à son hôtel par le Premier ministre Dr Boubou Cissé.

Le séjour de l'ancien président du Nigeria n' a pas été de tout repos. Ce même dimanche, il a rencontré l'imam Mahamoud Dicko et d'autres responsables de la crise malienne.

Le lundi, il était présent à la cérémonie de prestation des membres de la Cour constitutionnelle pour être témoin de la réalisation de cette recommandation phare de la CEDEAO.

Goodluck Jonathan a eu un entretien tête à tête avec le Président de la République Ibrahim Boubacar Keita sur la crise. Il lui a demandé de nommer un représentant spécial pour la médiation entre lui et

les opposants, afin de désamorcer la crise.

Mardi le représentant de la CEDEAO s'est rendu à Niou du Sahel pour rencontrer le shérif qui est une personnalité incontournable dans la crise malienne.

Après avoir assisté à la cérémonie de prestation de serment des membres de la nouvelle Cour constitutionnelle, il a affirmé: " Je suis content qu'il ait des avancées mais certaines positions sont intactes et nous allons toujours oeuvrer pour atteindre un résultat positif".

Seydou Diamouténé.



Fahad Ag Almahmoud



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Soulèvements violents au Liban : Les autorités écoutent le peuple



Les explosions de nitrate d'ammonium qui ont secoué Beyrouth la semaine dernière ont eu une onde de choc jusqu'au sommet de l'État. Elles ont en effet exacerbé la colère des populations qui ont demandé le départ de l'équipe dirigeante. Les différentes autorités ont écouté le peuple et respecté sa volonté. Elles se préparent à partir.

Ce mardi 4 août 2020 risque de rester longtemps gravé dans les annales de l'histoire du Liban. Pour deux événements de natures différentes : deux gigantesques et meurtrières déflagrations dignes de Hiroshima et de Nagasaki au port en fin de journée, suivies d'une explosion de colère populaire en conséquence. Les habitants de Beyrouth sont sortis la même nuit pour manifester leur indignation et inviter les équipes dirigeantes à plier les Kassa.

La cause immédiate des soulèvements est venue du fait que l'on a appris que les explosions étaient dues au stockage de près de 300 kilos de nitrate d'ammonium dans le magasin Numéro 12 du port. Et cela, depuis 2013. C'est un navire Georgien en route vers le Mozambique qui y avait été retenu par les autorités du port avec la dangereuse cargaison. Et vu l'état de dégradation du navire, son chargement avait été transféré dans un magasin où il vient d'exploser. Suite, dit-on, à des travaux de soudure.

Les déflagrations ont fait un cratère de plus de cent mètres de diamètre et 40 de profondeur. Des dégâts humains et matériels aussi : des centaines de morts, plusieurs milliers de blessés dont certains très graves et des disparus. Des milliards ont été perdus.

Les causes lointaines des manifestations du peuple résident justement dans la situation financière, économique et sociale du pays depuis 2018. Les voyants sont au rouge et les chefs de gouvernements se sont succédé sans résultats. Le chômage, la proportion de population vivant sous le seuil de pauvreté, etc., s'aggravent d'année en année faisant perdre la confiance aux gouvernants.

L'explosion du 4 août sera la goutte d'eau qui va faire déborder le vase. Le peuple, détenteur de toute légitimité, a demandé le départ des gouvernants qui ont entendu le message et ont déjà commencé à préparer leur succession. Du coup, ils s'évitent le sort d'autres dirigeants butés qui ont fait la sourde oreille et qui en ont récolté toutes les conséquences. Rentrant ainsi dans l'histoire par la mauvaise porte.

Amadou TALL

Gendarmerie nationale : Une affaire de copinage se termine en bagarre entre deux hauts gradés du camp I



Au Mali, les relations à caractère amoureux sont très fréquentes dans les services publics, parapublics et privés. Elles sont pour la plupart tissées et entretenues entre les animateurs du même service. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir deux collègues du même service entretenir des relations amoureuses. Souvent, ils les font dans la courtoisie. Mais, avec la dégradation des mœurs, ces rapports de nature sexuelle ne se font plus dans la discrétion.

C'est cette décadence de nos valeurs qui constituait le ciment de notre société, qui pousse certains travailleurs à avoir des comportements irrespectueux, qui n'honorent pas le pays tout entier.

Ainsi, le dimanche dernier, à la surprise générale de l'ensemble des gendarmes du Camp I de Bamako, deux hauts gradés se sont livrés à de telles scènes, discréditant cette unité, réputée dans le maintien d'ordre du pays. Nous préférons les désigner par leurs initiales. Il s'agit du Lieutenant-colonel AYS et du Commandant FK. Ils sont tous de la même unité. Comment en est-on arrivé à une telle extrémité ? Les deux copains qui entretenaient des relations intimes, se sont sévèrement disputés jusqu'à en venir aux mains.

Les collègues qui assistaient à la scène, en croyant que c'était une simple dispute, sont finalement intervenu pour les séparer. Et aucun des protagonistes n'a voulu expliquer réellement ce qui est à l'origine de ce qui-proquo.

Ces deux porteurs d'uniforme ont prêté le serment de servir loyalement la patrie, au péril de leur vie. Aussi avec de tels comportements déshonorants, la hiérarchie de ce corps d'arme est interpellée. Pareils agissements ne doivent pas rester impunis.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile doit prendre toute sa responsabilité pour sanctionner les auteurs de cet acte indigne. Loin de nous la prétention de prédire les sanctions qui doivent en découler. Mais suite à quelques recoupements de l'information que nous avons pu faire, le ministre M'Bemba Moussa Keita et son collègue de la Défense et des Anciens combattants sont prêts à sévir, avec la dernière rigueur, pour mettre fin à tels comportements au niveau de nos forces de défense.

A suivre

Diakalia M Dembé

Gouvernement restreint au Mali : La touche Tapo pour protéger son mentor et ses arrières ?



Les nominations faites le jeudi dernier, à la faveur du Conseil des ministres, au Ministère de la Justice sont très explicites, en ce que le ministre Me Kassoum Tapo, est rentré uniquement dans le gouvernement restreint pour assurer les arrières de celui qui l'a désigné.

En effet, le Secrétaire général nommé au ministère de la Justice est un professeur de Droit, très novice dans le fonctionnement de la Justice. Dr. Abraham Bengaly, puisque c'est de lui qu'il s'agit, serait un pion pour le régime afin de mieux faire disparaître les dossiers concernant des proches et des membres de la famille. Pour qui connaît le département de la Justice, le poste de Segal reste la cheville ouvrière, donc mettre quelqu'un qui serait assujéti au régime permettra de mettre sous silence certaines affaires sulfureuses mais aussi tenter de ballonner la justice pour la mettre aux ordres.

Plus éloquent encore, la nomination de Boya Dembélé comme Procureur Général (PG) de la Cour Suprême. Celui-ci étant le beau-fils du ministre Tapo, donc serait prêt à tous pour trahir ses propres collègues. Son passage sous Me Bathily, ancien ministre de la Justice, est l'illustration parfaite. Boya Dembélé est d'ailleurs à la base de tous les déboires entre ce dernier et les magistrats. Prêt à tout pour se faire une place au soleil. Sinon comment comprendre qu'à la Cour suprême, actuellement il y a des magistrats chevronnés, dont certains ont même formé Boya. La justice aux ordres et c'est très bien parti pour Tapo !!!

Déjà, l'Association Malienne des Procureurs et Poursuivants (AMPP) dans une lettre, en date du 10 août 2020, désapprouve toute nomination à des postes de responsabilités dans le secteur de la Justice, fondée sur des considérations autres que celles tenant au mérite, à la compétence, à l'expérience et la qualité professionnelle.

Pour cette raison, l'AMPP juge comme contraire, tant au Statut de la Magistrature, qu'aux lignes directrices et règles universelles sus évoquées « l'imposition d'un magistrat non méritant, voire un néophyte du ministère public, à la tête du parquet de la Cour Suprême, au mépris des observations pertinentes du Conseil de la Magistrature, aux seules fins abjectes d'organiser l'impunité des prédateurs de l'économie, convaincus de malversation financières et de détournements de deniers publics ». Et l'AMPP de poursuivre : « Au vu de ce cafouillage heurtant l'éthique et la morale, et n'ayant autre but que d'organiser le dysfonc-

Front social : Le Syndicat Libre des Travailleurs des Affaires Etrangères projette une grève d'une semaine



Les travailleurs des Affaires Étrangères projettent une nouvelle fois d'aller en grève de 144 heures soit du lundi 31 août au mardi 8 septembre. Le préavis a été déposé avant-hier sur la table du Secrétaire général du Ministère du Dialogue Social. Le bureau Central du syndicat Libre des Travailleurs des Affaires Étrangères (SYLTAE) revendique l'application des points du protocole d'Accord du 21 octobre 2019. Le Bureau central du Syndicat libre des Travailleurs des Affaires Étrangères (SYLTAE) n'ayant constaté aucune avancée dans l'adoption des textes, objet du Procès-verbal de conciliation ainsi que des points d'accord du Protocole d'entente du 21 octobre 2019, décide d'observer une grève de 144 heures à compter du lundi 31 août au mardi 08 septembre 2020. C'est l'annonce forte de la lettre adressée au Département du Dialogue Social. Le syndicat de préciser qu'il a fait le constat selon lequel le dialogue ne porte pas de fruits.

« Le Bureau central du SYLTAE fidèle à ses idéaux a toujours inscrit son action dans le cadre du dialogue et de la concertation. Une stratégie qui ne porte, malheureusement, pas fruit dans la mesure où, 11 mois après la conclusion desdits accords aucun texte n'a été adopté. Bien au contraire, l'évolution des dossiers laisse croire à une réouverture des négociations avec comme prétexte, les contraintes budgétaires et la situation sociopolitique du pays. Cette attitude dénote du mépris pour les travailleurs des Affaires Étrangères, c'est la raison pour laquelle le Bureau central entend mener les actions nécessaires pour aboutissement de ses nobles et légitimes revendications et invite le Gouvernement à un traitement équitable des travailleurs », précise le syndicat.

Mahamane TOURÉ

tionnement de la Justice, pour les besoins d'une cause manifestement illicite et d'une entreprise profondément immorale, suspend toute collaboration avec le Ministre de la Justice entrant et de son cabinet jusqu'à nouvel ordre ».

En attendant, on ne sera pas surpris dans les prochains jours ou mois de voir un climat de défiance entre le ministre Tapo et les magistrats. Mais aussi une mutation en vue de placer à des postes importants ceux qui seront prêts à tout pour aider le régime moyennant des promotions.

Mariam Konaré

Gao : Deux civils blessés lors d'une patrouille mixte



Avec l'insécurité grandissante dans la Cité des Askia, des patrouilles mixtes des Forces de défense et de sécurité, composées des éléments de la gendarmerie, de la police nationale et de la garde nationale, sillonnent la ville nuit et jour pour sécuriser les populations et leurs biens. C'est dans le cadre d'une de ces patrouilles que dans la nuit du 5 au 6 août dernier, les agents ont tenté de contrôler un conducteur de tricycle au rond-point du quartier Château, mais celui-ci a pris la fuite. Ils ont alors fait des tirs de sommation pour qu'il s'arrête. Une autre patrouille venant en sens inverse croyait être visée par ces tirs. Ses éléments ont ainsi ouvert le feu, blessant du coup deux jeunes civils de passage. Il s'agit de Mohamed Boubèye Maïga dit Lambert et Ahmadou Cissé. Cet incident malheureux a choqué de nombreux jeunes de la ville qui ont brûlé des pneus devant la devanture du Commissariat de police et celle de l'hôpital régional où les blessés ont été admis.

Le lendemain, les mêmes jeunes ont fait un attroupement de 15 h à 19 h devant le gouvernorat pour réclamer justice pour les victimes. En vue de ramener le calme, le conseiller aux affaires administratives et juridiques du gouverneur de Gao, Alousseyni Mahamane, a réuni tous les responsables politiques, les notabilités, la société civile et les responsables des jeunes manifestants. C'était en présence du commandant du théâtre des opérations-Est «Maliko», le général Ouahoun Koné. La rencontre a permis aux uns et aux autres de s'exprimer sur cet incident malheureux. Le président du Conseil communal des jeunes de Gao, Sidi Tonka Cissé, a demandé que les auteurs de cette fusillade soient punis et que les blessés soient pris en charge par les Forces de défense et de sécurité. Le commandant du théâtre des opérations-Est «Maliko» a rappelé que les missions régaliennes des Forces de défense et de sécurité consistent à protéger les personnes et leurs biens. Il a remis 500.000 FCFA pour la prise en charge des deux blessés.

Le directeur général de l'hôpital de Gao, Dr Youssouf Touré, a indiqué que l'un des blessés est sorti de l'hôpital et que la vie de celui qui est resté n'est pas en danger. Mais il a demandé aux manifestants de cesser les attroupements devant l'hôpital pour que le personnel puisse travailler en toute quiétude.

Abdourhamane Touré

Mali : Goodluck Jonathan satisfait de son entrevue avec le religieux Haïdara Bouyé



Goodluck Jonathan, l'ancien président nigérian, médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) dans la crise politique malienne, s'est rendu mercredi dans la localité malienne de Nioro pour rencontrer le chef religieux Bouyé Haïdara, très influent dans la vie politique malienne. Selon plusieurs sources, le chérif de Nioro a prôné des négociations pacifiques pour trouver une issue à la crise politique.

L'ancien président du Nigeria et sa délégation ont été reçus pendant 4 heures par le chef religieux de la localité de Nioro.

Selon l'entourage de ce dernier, « les discussions se sont bien passées ». Le chef religieux Bouyé Haïdara a apprécié que la sous-région dépêche auprès de lui un émissaire de taille, a ajouté un autre membre de son entourage.

De son côté, un membre de la délégation de l'institution sous régionale confirme ces propos et insiste : le chérif de la localité de Nioro entend maintenir le contact avec la Cédéao.

Par ailleurs, sur un autre point, Haïdara a été clair : seul le dialogue peut résoudre la crise politique que traverse le Mali. Il entend officiellement prendre position sur cette crise lors de son prêche hebdomadaire prévu ce vendredi.

C'est donc plutôt très satisfait que l'ex-président nigérian est revenu à Bamako. Il consacre le reste de son temps à tenter d'accorder les violons entre le président IBK et ses opposants, avec à la clé un possible dialogue direct.

Source: RFI



Journée internationale de la jeunesse au Mali : Sous le signe de « l'engagement des jeunes »

A l'instar de la communauté internationale, le Mali a célébré hier la Journée Internationale de la Jeunesse. Pour mémoire, cette journée commémorative a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Depuis 2000, elle est commémorée, chaque année le 12 août, à travers tous les pays du monde. L'objectif est d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de la jeunesse et célébrer le potentiel des jeunes en tant que partenaires dans la société.

Elle est une occasion pour les jeunes du monde entier de faire entendre « leur voix » et de participer dans la mise en œuvre des actions initiées en leur faveur. L'événement constitue également un moment fort de réflexion, de prise de conscience collective tant par les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers, par la société toute entière sur le devenir de la jeunesse.

Selon le secrétariat général du ministère de la Jeunesse et des Sports, Amadou Diarra Yalcouyé, la célébration de la Journée internationale de la Jeunesse dans notre pays est la matérialisation de l'intérêt et de l'engagement indéfectible des plus hautes autorités en faveur de la Jeunesse.

Cette année, le thème mondial retenu est : « L'engagement des jeunes pour une action mondiale ». A travers ce thème, indique le secrétariat général, il s'agit de mettre en évidence la manière dont l'engagement des jeunes au triple niveau local, national et mondial enrichit les institutions et les processus nationaux et internationaux.

De par cette thématique, a-t-il poursuivi, les Nations-Unies veulent tirer



les leçons sur la manière dont il faut améliorer « la représentation et l'engagement des jeunes dans la sphère politique institutionnelle formelle ».

Au regard du contexte particulier de cette année, il a invité la jeunesse à se mobiliser autour de la poursuite des actions en faveur de la consolidation de la paix, du vivre-ensemble et de la cohésion sociale.

A. TRAORÉ

A graphic advertisement for SAER EMPLOI. The logo consists of a stylized square with a yellow and blue design, followed by the text 'SAER EMPLOI' and 'SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS' below it. To the right, the text 'GESTION DES RESSOURCES HUMAINES' is displayed in a bold, sans-serif font. Below this, the text 'Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest' is written in a smaller font. The background is a dark blue gradient with a yellow and blue geometric pattern at the bottom.

OCLEI

EN **10**
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22
Boite Postale : E3977
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Formation et insertion professionnelle dans le cadre du PIC III : Démarrage de la formation de 1 200 jeunes en éducation financière à Ségou



Les sessions de formation en éducation financière ont démarré ce 11 août 2020 au matin dans les Cercles de San, Ségou et Tominian pour 250 jeunes maliens.

À terme, ce sont 1 200 jeunes qui seront formés en éducation financière, mis en relation avec les institutions de micro finance puis confiés à des mentors qui leur apporteront l'assistance et l'accompagneront techniques nécessaires pour la réussite de leurs activités économiques.

L'assistante technique nationale de LuxDev, les Chefs DEFIG et DEJ et le Coordonnateur Régional de l'APEJ à Ségou ont prononcé des mots d'encouragement et les ont exhortés à être attentifs et à suivre avec beaucoup d'assiduité la formation.

Ces formations se déroulent dans le strict respect des mesures barrières avec le lavage des mains au savon, le port de masques, l'utilisa-

tion de gel hydroalcoolique, la distanciation physique.

Le 3e Programme indicatif de coopération (PIC III) a pour objectif d'appuyer le gouvernement malien dans ses efforts visant à réduire la pauvreté, à travers un appui à la croissance inclusive et durable et à la réduction de l'insécurité alimentaire.

Le champ d'activités du PIC III couvre les secteurs suivants : le développement rural et la sécurité alimentaire (MLI/021); la formation et l'insertion professionnelle (MLI/022) ; et la décentralisation et la bonne gouvernance (MLI/023).

Le programme MLI/022 concerne la formation et l'insertion professionnelle au Mali, dans la région de concentration Sud du PIC III.

Bien qu'ayant connu des progrès importants en matière d'évolution de son taux brut de scolarisation, le système éducatif malien est

aujourd'hui confronté à des défis majeurs : le maintien des effectifs et le développement des infrastructures pour augmenter l'accès et la qualité des enseignements.

En matière de formation professionnelle (FP), les problématiques relatives à la qualité et à l'efficacité des formations existantes sont au cœur des préoccupations, soulignant le manque d'adéquation des compétences aux besoins du secteur productif et rendant complexe le défi de l'insertion professionnelle.

La stratégie d'intervention vise à élargir l'offre initiale et continue d'une formation professionnelle de qualité, basée sur les compétences et favorisant l'insertion professionnelle.

Cette stratégie s'articule autour de l'objectif principal du PIC III, à savoir le développement des compétences du monde rural (plus particulièrement liée aux filières riz, sésame et

fonio) de cinq cercles de la région de Ségou (Ségou, Barouéli, Bla, San et Tominian) et du cercle de Yorosso dans la région de Sikasso.

L'objectif global du programme vise à soutenir la création d'emplois en priorité pour les femmes et les jeunes et les activités génératrices de revenus.

L'objectif spécifique à l'intervention concerne l'accroissement des compétences professionnelles des femmes et des hommes du monde rural, adaptées au marché de l'emploi.

Trois résultats ont été identifiés en vue de l'atteinte de cet objectif, à savoir: le secteur de la formation professionnelle est mieux structuré et répond aux besoins de formation initiale du monde rural ; les besoins en formation continue du monde rural sont satisfaits et les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sont renforcés.

Depuis 2018, l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes a permis l'installation de 1733 primo-entrepreneurs des régions de Ségou et Sikasso, avec l'appui du programme Formation et insertion professionnelle, MLI/022.

Le programme MLI/022 est cofinancé par le gouvernement malien et la Coopération luxembourgeoise et mis en œuvre par Lux-Dev.

L'APEJ a notamment joué un rôle essentiel pour : l'accès au financement des jeunes via ses Institutions de Micro-Finance (IMF) partenaires; la formation des jeunes en création et gestion d'entreprise et l'accompagnement de proximité de 12 mois pour suivre la bonne installation et le remboursement des échéances de prêt aux IMF des jeunes.

Au total, ce sont plus de 400 millions de FCFA de crédits qui ont été accordés aux jeunes entrepreneurs, avec un taux de remboursement de 95%.

Le Conseil régional de Ségou a, quant à lui, offert la possibilité aux jeunes sortants des centres de formation professionnelle, publics et privés, d'être appuyés dans l'élaboration de leur plan d'affaire, avant que celui-ci ne soit soumis aux IMF pour financement.

■ **CICOM APEJ**

Escroquerie en bande organisée sur la LOPM : Environ 44 Milliards FCFA de primes détournés en trois ans



Décidemment, l'heure est grave au sein de l'Armée malienne. Comment justifier qu'environ 44 milliards de francs CFA ont été dégustés à la petite cuillère dans le cadre de la gestion des soldes, sans laisser la moindre trace ? Des responsables militaires et non des moindres et leurs complices, risquent gros. Et même très gros. Surtout que les fantassins commencent à découvrir l'existence de deux bulletins de paiement de solde en leur nom.

Au sein de la grande muette, surtout dans le rang des responsables militaires chargés de la gestion des soldes, on ne dort plus que d'un œil. Une seule question blanchit, désormais, les nuits de ces responsables: comment expliquer aux autorités, que les milliards de francs CFA débloqués pour les besoins de la solde des militaires maliens, ont disparu. Sans la moindre trace ?

Bourdonnement dans les garnisons

À en croire nos sources, l'opacité qui entoure la gestion de la solde des militaires maliens a fait le tour des casernes. En effet, selon une source bien introduite, cette gestion qui jette le froid dans le dos de plus d'un militaire, révèle l'existence de détournements de plusieurs dizaines de milliards en séries dans l'Armée, par le biais de faux bulletins de salaire.

C'est sans appel : la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) sert de couverture à la plus grande escroquerie financière au sein de l'Armée malienne.

En tout cas, le sergent-chef Goro du 133e Escadron de Reconnaissance de Gao, en recevant son salaire, le 4 Septembre 2017, ne se doutait pas qu'un bulletin différent de celui qu'il avait en main existait dans les arcanes du système informatique de l'Armée Malienne. Il venait de recevoir 199.685 FCFA, nettement plus qu'il n'aurait eu avant les réformes engagées à partir de 2012-2013, visant à rehausser le statut de ceux et celles qui défendent la nation, très souvent au prix de leurs vies— en moyenne,

L'Armée perdait un soldat par jour en 2017. Dans sa parution n° 781 du 29 Mai 2020, le journal "Le Sphinx" dévoilait l'existence d'une fraude massive sur la paie des militaires maliens. Et que le dossier serait aux mains du procureur Mamoudou Kassogué. Mais il ne croyait pas si bien dire. Il s'agissait d'une opacité hors pair autour de la gestion des fonds de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (en abrégé, LOPM).

Améliorer la vie des soldats

Avec la LOPM datant de la période de Février 2015 à 2019, la somme de 1230 milliards de francs CFA (1230 563 972 349F CFA) est mise à la disposition de l'Armée Malienne. Du coup, la LOPM consistait en l'achat d'équipements militaires mais aussi visait l'augmentation des effectifs de l'Armée ainsi que l'amélioration des conditions de vie des militaires maliens et leur assurer des formations de qualité. Dans la foulée, en Août 2016, un nouveau statut des militaires est adopté ; il établit une grille salariale améliorée et prévoit plusieurs indemnités et primes. Notamment, l'indemnité de résidence, l'indemnité pour les charges militaires, l'indemnité de logement, la prime de fonction, la prime de risque, la prime de diplôme et pour certains des primes spéciales. La masse salariale de l'Armée, la Garde Na-

tionale et la Gendarmerie passe ainsi de 65 milliards en 2015 à 156 milliards FCFA en 2020 – budget multiplié par 2,4 ; en partie pour couvrir le recrutement massif, mais aussi l'augmentation salariale et primes perçues par les militaires, comme le Sergent-chef Goro. Avec la solde rehaussée (+15%), les indemnités et les primes, la vie des militaires ainsi que celle de leurs familles s'améliorent de façon notable. Le sergent-chef Goro, lui, reçoit 220 750 FCFA de salaire brut – et 199 585 FCFA après les charges.

Fonctionnement du système de fraude

Avec la LOPM, on estime que l'effectif de l'Armée Malienne est passé à 20.000 éléments. Mais le nombre exact de militaires déployés ou non est généralement classé secret-défense. Pourtant, ce chiffre, et le grade des militaires déterminent la masse salariale allouée aux ministères en charge de la défense et de la sécurité. Les malversations de fonds dans le cadre de la LOPM ont fait l'objet de publications multiples, y compris par notre confrère "Le Sphinx". Mais ce qui est clair aujourd'hui, c'est que les détournements ne se limitent pas seulement à l'achat d'équipement. Et l'absence de transparence dans la gestion du personnel militaire

a eu de graves conséquences sur la transparence autour du budget.

Sur le Tableau 1, on peut voir deux bulletins de paie du sergent-chef Goro – celui qu'il a perçu et l'autre – montrant une différence de 92 400 FCFA du Net à Payer. Le Sergent-chef a perçu 199 585 FCFA, alors que le contribuable malien a dépensé 289 585 FCFA. Il n'a simplement jamais reçu sa prime de fonction de 90 000 FCFA brut. Sa paie de Septembre 2017 n'est malheureusement pas isolée ; pour le mois qui suit (voir Tableau 2), l'escroquerie va un peu plus loin ; le Sergent-chef est promu adjudant le 1er Octobre 2017 ; son salaire reçu le 5 Octobre reflète encore son grade de sergent-chef. Mais dans le système informatique de l'Armée malienne, il est payé au grade d'adjudant, passant ainsi de l'indice 343 à 350, toujours avec cette prime de 90 000 FCFA, qu'il n'a jamais touchée. Le sergent-chef Goro n'est malheureusement pas la seule victime. La double fiche s'étend à d'autres militaires, dans d'autres unités, dans d'autres régions militaires et dans d'autres corps militaires. À l'analyse des bulletins, ce sont ceux des militaires de l'armée de terre, l'armée de l'air et la garde nationale. Et cela dure depuis au moins 2017. Pour arriver là, l'armée communique les informations au Trésor et un bulletin (Bulletin 2) en bonne et due forme est établi. Une fois le montant global des salaires virés, un nouveau



bulletin (Bulletin 1) est établi en interne et c'est ce bulletin que le militaire reçoit. La différence entre les deux bulletins s'évapore. Certainement que l'enquête du procureur Kossoqué lèvera ce voile si le Ministère de la Défense coopère. La seule conclusion qu'on peut tirer est que cette escroquerie a enrichi beaucoup au sein (ou en dehors) de la grande muette.

Pour les aigrefins, la confection du nouveau bulletin est parsemée d'erreurs qui commencent à semer le doute chez les récipiendaires. Le 11 mars 2019, l'adjudant Keita de la 734e Batterie d'Artillerie d'Abeibara reçoit son bulletin de paie ; son salaire brut et le net à payer sont nettement supérieurs à la normale ; l'addition de la solde et des indemnités et primes 248.800 FCFA – ne correspond au total imprimé de 338.800 FCFA. Une différence de 90.000F. La même différence notée dans les bulletins de Goro.

Il y a aussi des cas de « prime généreuse ». Prenons le cas d'un garde du Groupement Spécial de la Sécurité Présidentielle, l'unité chargée de la protection de la présidence. Le garde, fraîchement recruté, se retrouve avec un salaire brut de 296 646 F, bien plus qu'un adjudant déployé au Nord ou au Centre. En tout 171 946 FCFA de prime, dans la rubrique «Autres Primes ».

Cette prime et la prime « Fonctions » constituent les deux rubriques utilisées dans cette escroquerie savamment orchestrée. D'autres erreurs peuvent être remarquées sur les bul-

letins perçus – la falsification est effective mais pas parfaite.

Dans le premier exemple ci-contre, on peut remarquer que la date est écrite avec un zéro additionnel. Et sur le deuxième, il y a une erreur constante (et répétée) de placement du cadre autour du « net à payer » – le cadre est toujours décalé sur la droite dans le bulletin falsifié.

Montant de la Fraude

Il ne fait aucun doute qu'une enquête approfondie est nécessaire pour (1) établir le montant du préjudice subi par le contribuable, (2) situer les responsabilités, (3) restaurer la confiance des militaires et du contribuable, et (4) palier le déficit de transparence et de contrôle qui a permis l'éclosion d'une telle situation. Mais il est d'ores et déjà clair que le montant de la fraude dépasse tous les scandales attribués à l'Armée malienne depuis au moins 10 ans.

Selon des estimations, le montant du préjudice est d'au moins 44 milliards et pourrait aller jusqu'à 166 milliards de FCFA, d'ici à Décembre 2020 ; la fourchette est large à cause de l'incertitude sur l'étendue de la fraude.

En moyenne, on peut chiffrer à 92 668 FCFA le montant mensuel de primes qui disparaissent pour chaque militaire, hormis les officiers. De 2017 à ce jour, et sur la base de 10.000 militaires déployés sur le terrain on arrive au chiffre de 44 milliards ; et bien plus si on remonte

aux années précédentes. Et si on va du principe que 30% de la masse salariale de 553 milliards de FCFA a alimenté cette fraude (cumulée de 2017 à 2020), on arrive au chiffre extraordinaire de 166 milliards.

Dans un rapport paru en 2019, Transparency International disait ceci sur l'Armée Malienne : « la mise en place de systèmes de paiement électroniques devrait réduire considérablement les possibilités de détournement des primes ou d'écroulement des salaires. Les ministères compétents pourront également collaborer avec les forces de défense et de sécurité pour veiller à ce que des critères objectifs soient systématiquement appliqués dans tous les processus de recrutement et de promotion ».

Le 3 Juin 2020, la DIRPA a tenu un point de presse annonçant que le processus de bancarisation des salaires était en cours. Selon son Directeur, le colonel-major Diarran Koné, l'immense majorité des militaires était favorable à la bancarisation ; les freins, selon lui, sont l'absence ou l'inadéquation de la couverture bancaire dans les zones de déploiement et un certain degré d'illettrisme du personnel. La question des faux bulletins n'était pas à l'ordre du jour.

Pas de développement sans justice et pas de justice sans sécurité. Et une sécurité nationale repose sur une armée apte et bien équipée. Mais au sein de l'Armée Malienne, des responsables militaires, sans foi ni scrupule, se leurrent du malheur du peuple en procédant à des surfacturations, des détournements et aux doubles paiements de factures. Sans discontinuer. Même les primes et les frais d'évacuation des soldats sur le théâtre des opérations prennent des destinations inconnues.

Comme on le voit, le compte à rebours vient à peine de commencer. Mais au moment où les responsables militaires de cette gestion au sein de l'Armée malienne doivent s'expliquer sur leur gestion, on se crêpe le chignon dans un « gros français ». Qui ferait pâlir « Victor Idiot » de jalousie.

En attendant, c'est le sauve-qui-peut, général, au sein de la troupe malienne. Est-ce à dire que le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants va coopérer pour que la justice fasse son travail ? Seul le temps, nous en dira de plus.

■ **Cyrille Coulibaly**



Les préparatifs des examens de fin d'année : Les élèves maliens entre angoisses et incertitudes



Les élèves maliens s'apprêtent à affronter les examens de fin d'année ; une année scolaire (2019-2020) marquée par plusieurs difficultés qui ont failli conduire à une année blanche. Les candidats aux différents examens sont inquiets de leurs sorts. Si ce n'est pas la grève des enseignants qui a totalement perturbé les cours, c'est la pandémie du coronavirus qui a été à l'origine de la fermeture des écoles pour au moins deux mois. Nous avons fait le tour de certains établissements de Bamako pour recueillir les impressions des acteurs de l'éducation. En effet, tous les élèves se plaignent et à tous les niveaux d'enseignement. Maria Ouattara, élève en 9ème année à l'école Saint Kizito de Lafiabougou, estime que l'année scolaire 2019-2020 a été une année vraiment mouvementée, surtout pour les candidats aux différents examens. « À cause de la grève des enseignants nos cours ont été beaucoup perturbés. Et comme si ça ne suffisait pas, le coronavirus a ajouté son lot de problèmes, même si nous, les élèves de l'école saint Kizito, avons disposé de certaines faveurs, comme les cours de rattrapage. L'année scolaire a dû être accélérée pour pouvoir finir les programmes à temps et ce, pour tous les candidats aux différents examens. Face à cette nouvelle méthode d'enseignement, qui en aucun cas ne nous arrange, même si on dispose maintenant de plus de temps pour réviser, tout le monde ne dispose pas du même

degré de compréhension. Donc les cours ne sont pas compréhensibles par tous les élèves et ceux qui ont eu la chance et l'ouverture d'esprit de s'auto-former pendant les congés de coronavirus sont beaucoup plus avantagés. En ce qui concerne les préparatifs de l'examen, personnellement je suis beaucoup en avance dans mes révisions grâce à mes grandes sœurs qui sont déjà passées par là, et j'estime que j'ai toutes mes chances de réussir à l'examen. Réussir n'est pas un choix mais une obligation pour moi », a-t-elle déclaré. Quant à Alimatou Diallo du lycée Notre Dame du Niger, candidate au Baccalauréat malien pour la deuxième fois, l'année scolaire 2019-2020 a été beaucoup perturbée à cause des différentes grèves incessantes et de la pandémie de la covid-19 et maintenant, la crise socio-politique vient ajouter son grain de sel. a-t-elle déploré. « En tout cas je ne suis pas stressée ni même inquiète, car j'ai disposé de beaucoup de cours et des devoirs faits par l'école pour renforcer nos capacités. Je reste sereine et confiante pour les examens car j'ai foi en mes capacités et en mes efforts fournis », nous a-t-elle confié.

Si certains restent confiants, d'autres sont terrifiés à l'approche des examens qui sont prévus comme suite : du 10 au 14 août 2020 pour le Brevet de Technicien en santé ; du 07 au 09 septembre 2020 pour le DEF ; du 14 au 17 septembre pour le Bac ; du 23 au 26 septembre

2020 pour le CAP ; du 28 septembre au 02 octobre 2020 pour le BT ; du 05 au 09 octobre 2020 pour le BT AGROPASTORAL. Pour Ousmane Bako Sidibé candidat au BT (brevet technicien) pour la deuxième fois à l'École Centrale pour l'Industrie, le Commerce et l'Administration (ECICA), l'année scolaire 2019-2020 a été un véritable échec, car si les écoles privées ont pu rattraper leurs retards, cela n'a pas été le cas pour les écoles publiques, une réalité indéniable, regrette-t-il. « Néanmoins je suis optimiste cette année et je sens que mes efforts aboutiront », conclut-il. Yacouba Diabaté surveillant général à l'école Joseph Ki-Zerbo située à Djicoroni-Para, déclare : « ici à l'école Ki-Zerbo on a effectué beaucoup de devoirs et de contrôles pour les élèves en classe d'examen pour mieux les préparer et nous avons aussi tenu compte des dispositifs contre la pandémie du coronavirus ». Enfin, Selon Thomas Diarra professeur de mathématique en classe de terminale à l'école PIE XII de Koulikoro, joint par téléphone, l'année scolaire s'est déroulée avec beaucoup de difficultés, il y a d'abord eu les différentes grèves, notamment celles des enseignants et ensuite, les « corona vacances » qui ont beaucoup perturbé nos cours, et surtout les élèves. « Je reste optimiste pour mes élèves, car nous avons fini notre programme scolaire. », a-t-il déclaré.

■ **Bernadette Sidibé stagiaire**

Tentative de modification de l'article 39 : Le gouvernement pris la main dans le sac !

La crise scolaire est loin de connaître son épilogue. Pour la mise en application de l'article 39 du statut des enseignants, certains cadres du ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont tenté d'apporter des modifications significatives sur le projet de décret.



Après 5 mois de grève, le Président de la République Ibrahim Boubacar Keita a décidé de sonner « la fin de la recréation » en procédant à l'application immédiate et complète de l'article 39. Depuis cette date, les enseignants sont sur le qui-vive. Tous les regards étaient rivés sur la primature pour l'élaboration d'un avant-projet de décret d'application. Contre toute attente, les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 se sont rendus compte que le projet de décret envoyé à la primature n'était pas conforme au procès-verbal de conciliation signé le 17 juin 2020, entre le gouvernement et les enseignants. de l'éducation signataires du 15 octobre 2016. Ainsi, dans ledit projet de décret, non seulement le gouvernement s'est dit disposé à appliquer l'article 39, en plus de cela, il était délibérément mentionné l'abrogation de certaines dispositions de cette loi.

Très déterminés et vigilants, les responsables des syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016, suivent la mise en œuvre de cet article comme la prunelle de leurs yeux. C'est

pourquoi, quand ils ont eu vent de la nouvelle, une mission a été immédiatement dépêchée au ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique. A leur arrivée, ils étaient consternés de constater que certains responsables de ce Département, dans leur dessein inavouable, ont carrément modifié cette loi. Séance tenante, une commission de travail a été mise en œuvre pour enlever toutes les modifications apportées à la loi. Selon une source bien introduite, le Secrétaire général du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique s'est engagé à envoyer, le projet de décret nettoyé de toutes les modifications injustifiées à la primature aujourd'hui. Sans la vigilance des responsables des syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016, ce décret allait passer en Conseil de ministres pour adoption avec ces modifications. Toute chose qui allait visiblement créer une nouvelle crise.

L'on se rappelle, l'application de cet article avait fait couler beaucoup de salives et d'en-

cre, paralysant du coup l'école malienne. Avec cette nouvelle donne, les enseignants ont décidé de monter la garde jusqu'à l'application complète de l'article 39. Depuis l'arrivée du Président Ibrahim Boubacar Keita au pouvoir, peu d'engagement a été tenu dans ce pays. Si l'on ne prend pas garde le Mali se dirige directement vers l'abîme. La mal gouvernance a gagné tous les secteurs de vie socio-professionnelle. Après cette fourberie du gouvernement malien, les enseignants du Mali se disent préoccupés pour l'avenir de notre jeune démocratie. Ce régime doit se rendre compte que le Mali ne sera plus gouverné comme auparavant. Sans être trop pessimiste, rien ne nous prouve que l'année scolaire 2019-2020, qui a connu beaucoup de soubresaut, est sauvée. On s'acheminerait inéluctablement vers un nouveau bras de fer. Il urge que le gouvernement, impérativement, abandonne sa position de procéder à une application parcellaire de cette loi pour éviter à notre système éducatif de sombrer dans une nouvelle impasse.

■ Ibrahim Sanogo

Monument de l'indépendance de Bamako : Les forces de l'ordre délogent les manifestants anti IBK



Mercredi 12 août 2020, dans la matinée, aux environs de 8 heures, les forces de l'ordre ont dispersé à coups de gaz lacrymogène les manifestants sur la Place de l'Indépendance de Bamako. Ces manifestants du Mouvement du 5 juin- Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) ont passé la nuit du 11 au 12 août 2020 au Monument de l'Indépendance pour réclamer la démission du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et son régime. Selon les responsables du M5-RFP, au cours de cette dispersion des manifestants par les forces de l'ordre, il y a eu quelques blessés, des arrestations et des motos enlevées.

«Ils (les policiers) sont venus déloger les gens sans sommation. Il y a eu quelques blessés, des arrestations et des motos enlevées », a déclaré Ibrahim Ikassa Maïga du Mouvement du 5 juin- Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), avant de préciser que les manifestations vont continuer jusqu'à la satisfaction de leur doléance à savoir : « la démission du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et de son régime ». Au micro de notre confrère de Joliba FM, Choguel Kokalla Maïga du M5-RFP a salué les manifestants pour leur mobilisation. Selon lui, la mobilisation du mardi 11 août 2020 est sans pareille dans l'histoire du Mali. « Hier (ndlr, mardi 11 août 2020) après le retrait de notre

autorité morale, l'imam Mahmoud Dicko à qui nous avons demandé de se retirer dès lors qu'il a fait passer le message important. Il est resté avec nous un moment, il nous a demandé de rester sur place, on est resté sur place et à partir de minuit, on a laissé rentrer les plus âgés et vers 1heure, 2heures du matin, nous sommes rentrés en faisant passer un message : demander aux jeunes de rester sur place, demander à la population d'amener à manger. Le matin, après la mosquée, que les gens rejoignent la Place de l'Indépendance, au lieu d'aller au travail pour un travail pour consolider un pouvoir illégitime de se joindre aux jeunes du M5-RFP. Et nous devrions nous retrouver tous pour continuer la manifestation. Le pouvoir a paniqué, ils ont envoyé ce matin (ndlr, mercredi 12 août 2020) contre toute attente les forces de l'ordre pour disperser nos militants à coups de gaz lacrymogène et d'eau chaude, cela montre clairement qu'ils ne sont pas dans des dispositions de négocier, contrairement à ce qu'ils nous font croire tout le temps. Nous tirons les leçons », a souligné Dr. Choguel Kokalla Maïga, avant d'ajouter que le M5-RFP va faire une réunion d'évaluation et tirera toutes les conséquences de la dispersion des manifestants. « Notre lutte va aboutir parce que la cause que nous défendons est juste et partagée par l'écrasante majorité des Maliens. Ce qui est certain, cette lutte ne s'ar-

rêtera pas comme les autres le pensent », a-t-il dit. Selon Dr. Choguel K. Maïga, le combat du M5-RFP entamé le 5 juin dernier a permis d'obtenir des résultats comme l'augmentation du prix du coton, l'application de l'article 39 des enseignants, la signature d'un décret octroyant des indemnités aux juges. Il a fait savoir que le M5-RFP va préparer des nouvelles stratégies pour avoir gain de cause. « La prochaine fois, nous allons paralyser le pays jusqu'à ce que le pouvoir sache qu'il n'a pas le monopole du Mali. Le Mali appartient aux Maliens. Tant qu'il n'y a pas un accord politique qui satisfait aux Maliens, nous allons continuer à nous battre jusqu'à ce que ce régime tombe de façon pacifique, démocratique et légale... ce pouvoir ne veut pas négocier, ce pouvoir trompe les gens. Nous allons continuer à demander la démission de ce régime. Aujourd'hui, nous sommes sous le joug d'une oligarchie ploutocratique qui a pris le peuple malien en otage. Nous voulons briser le joug de cette oligarchie », a déclaré Choguel Kokalla Maïga. A ses dires, une rencontre est prévue entre le M5-RFP et la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest). Enfin, il a invité les uns et les autres à rester mobilisés et déterminés pour obtenir la vraie indépendance du Mali.

Il faut rappeler que le mardi 11 août 2020, dans l'après-midi, aux environs de 14 heures, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a tenu son quatrième grand rassemblement sur le Boulevard de l'Indépendance de Bamako pour « exiger la démission du Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et de son régime ». Tous les intervenants au cours de ce grand rassemblement dénonçaient la mauvaise gouvernance au Mali. Après les différentes interventions, les manifestants ont décidé de rester sur place au Monument de l'Indépendance de Bamako jusqu'à la démission du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta et de son régime. Ils y ont passé la nuit. Ce n'est que le mercredi matin, aux environs de 8heures, qu'ils ont été délogés par les forces de l'ordre. Au passage de notre équipe de reportage vers 14heures, un impressionnant dispositif des forces de l'ordre était toujours au Monument de l'Indépendance pour dissuader d'éventuels manifestants.

■ **Aguibou Sogodogo**

IBK : Une ambition manquée pour le Mali ?

Quelle action imprimer désormais à la marche de l'État ?

Le Mali, en pièces détachées, les positions se cristallisent, la gouvernance orageuse, le peuple meurtri. L'urgence, c'est de sauver la patrie en danger. Tout le reste n'est que littérature.

Monsieur le Président, ceux qui vous disent que tout va bien sont vos premiers ennemis. Le pouvoir, votre pouvoir, ne tient malheureusement qu'à un petit fil, un fil si fragile comme le Mali que vous dirigez tant bien que mal. Ouvrez grandement vos yeux et changez de cap. Le Mali est malade, aujourd'hui plus qu'hier. C'est cela la triste vérité. Les zéloteurs, courtisans et flagorneurs préfèrent toujours vous caresser dans le sens du poil. ATT l'a appris à ses dépens. Vous pourrez demander ses sages conseils. Lui, au moins a fini par comprendre les Maliens, mais c'est bien après Koulouba. Le pouvoir rend fou. Les courtisans aussi. Le peuple vous regarde et vous n'avez plus le droit de fléchir.

" On ne me trimballe pas", on a tous applaudi. Et aujourd'hui, l'État est trimballé sous le règne du " Kankeletigui ". Un pays à vau-l'eau, l'espoir est sacrifié, la misère se lit sur les visages, la corruption est devenue une gangrène. " Le Mali n'est plus un gâteau, mais une pâtisserie ", selon l'heureuse formule du rappeur Master Soumi. Ô combien il a raison, l'artiste ! Où est l'homme d'État IBK adulé, craint et respecté de tous ? Le mythe s'est-il effondré ?

IBK, une ambition manquée pour le Mali ?

Un gouvernement stagiaire qui gère les affaires courantes. Un État failli, brouillon et informel. C'est cela le Mali d'aujourd'hui sous votre magistère. Il n'y a de raison d'en être fier. Le tableau sombre.

Excellence, vous avez encore une toute petite carte en main. À vous de savoir l'utiliser pour faire vivre et revivre votre ancien slogan " Le Mali d'abord " Pour l'honneur et le bonheur des Maliens ".



Pardonnez mon impertinence !

Monsieur le Président, vous êtes sur la corde raide: basculer dans l'oubli, le regret ou sauver ce qui doit être sauvé, sinon le réveil sera brutal. Le bateau Mali tangue, tangue et prend de l'eau de partout. Où est IBK ? Où est le défenseur de la veuve et de l'orphelin ? Où va le Mali ? Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? Le constat est déroutant ! L'échec patent. Le spectacle étonne et détonne. Où est le chef d'orchestre IBK ?

Voyez-vous Excellence, dans votre propre camp, vous n'avez plus de défenseurs. Ils se cachent. Vous vivez dans votre quotidien la solitude du pouvoir.

Vous avez réussi à dresser contre vous une grande partie de l'opinion, sacrifié le capital de sympathie d'un bon nombre de vos partisans. Je cherche encore les raisons de ce divorce d'avec votre peuple. Les espoirs déçus et les fruits n'ont pas tenu la promesse des fleurs.

On ne gouverne pas innocemment. Tout le monde ne peut pas être contre vous, Excellence. Sortez de votre confort et vous comprendrez les soupirs et les gémissements de ce peuple meurtri, affamé et désœuvré. Un peuple dans le besoin est un peuple vulnérable.

Le Malien encaisse, il encaisse beaucoup, mais quand il se rebelle, il devient méconnaissable. Les crises dans un pays expriment toujours un malaise, une injustice, une frustration. Il faut savoir décoder, déchiffrer et comprendre... Il y va de votre salut et de celui de la République.

Excellence, le pays va bien. Les citoyens divisés entre partisans du M5 -RFP et pouvoir. Tout cela ne vous sert pas. Je cherche encore les mots pour parler de ces maux qui n'honorent nullement votre magistère. Changez de cap Excellence! L'histoire se joue !

Bien à vous mes chers amis !!!

Toujours avec le même plaisir !!!

Mohamed Attaher Halidou

Médiation M5-RFP/IBK : Le flop de la Cédéao

Pour décrier la crise socio-politique, le médiateur de CEDEAO Goodluck Jonathan a tenté d'organiser le jeudi 13 août 2020, Oune rencontre entre le Président Ibrahim Boubacar Keita et les membres du comité stratégique du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP). Cette proposition de conciliation des violons a été rejetée par les opposants.

Décidément, le fossé s'est élargi entre IBK et les membres du mouvement du 5 juin- rassemblement des forces patriotiques. Les contestataires ont posé des conditions robustes avant toute tentative de négociation, pour une sortie de crise. Selon eux, tant que les militants du mouvement du 5-rassemblement des forces patriotiques restent détenus après des condamnations expéditives, il ne saurait y avoir aucune médiation. Le médiateur de crise, Goodluck Jonathan a rencontré les membres du comité stratégique du M5-RFP dans la nuit du mercredi dernier. Mais, il est évident que la crise malienne est à son pic.

Après la réunion du comité stratégique, Choguel Kokalla Maïga a fait une déclaration à la presse pour faire le compte rendu de ce qui est ressorti de cette rencontre. Selon lui, Goodluck Jonathan a été désigné par les chefs d'Etat de la Cédéao pour venir superviser la prestation de serment des membres de la nouvelle Cour constitutionnelle, voir le comité de suivi et comment les recommandations sont mises en œuvre. C'est dans ce cadre qu'il a demandé à rencontrer le M5 RFP. « Il nous a

demandé de façon expresse qu'il souhaite organiser une rencontre entre IBK et le M5. Nous lui avons dit que nous allons rendre compte au comité stratégique qui va décider si nous irons ou non à cette rencontre. Mais avant, nous avons indiqué à Goodluck, qui a reconnu d'ailleurs pour la première fois, qu'ils ont compris que les problèmes du Mali ne sont pas seulement des questions électorales ou de gouvernement. Mais que ce sont des questions plus profondes, précisément des questions de gouvernance. Il nous a dit que toute la communauté internationale notamment, la Cédéao, l'Onu, l'union européenne sont conscients que les vrais problèmes du Mali sont des questions de gouvernance. Nous lui avons dit qu'en conséquence, il est important qu'ils comprennent que toutes les décisions que la Cédéao a eu à prendre sont des décisions qui violent la Constitution de la République du Mali. Et que si on s'habitue, chaque fois qu'un gouvernement à des difficultés, qu'un Président à des difficultés, à faire des arrangements qui violent

la Constitution, nous créons un précédent dangereux pour la stabilité institutionnelle du pays. Lorsqu'on passe en revue le protocole de la Cédéao, on se rendra rapidement compte qu'en ce qui concerne la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la régularité des élections, la bonne gestion d'une façon générale, tout ce qui est sanctionné par la Cédéao, c'est ce qui caractérise le régime oligarchique et ploutocratique qui a pris le Mali en otage et que nous cherchons à renvoyer », a-t-il pilonné.

Aussi, Choguel Kokalla Maïga a indiqué, par ailleurs, que c'est dans une démarche scientifique, que le M5-RFP a expliqué et démontré que chaque fois qu'il y a une délégation de la Cédéao ici, le M5-RFP a joué la carte de l'apaisement. « Mais à notre grande surprise, le pouvoir en place ayant le sentiment que la Cédéao est de son côté, est devenu plus répressif. Le mini gouvernement qui est installé, depuis qu'il est là, est dans la répression contre nos militants qui exercent des droits constitutionnels. Nous ne voyons pas comment nous pou-



vons aller à des négociations pendant que nos militants sont arbitrairement arrêtés, jugés et condamnés », a-t-il déploré.

En outre, il dira que le M5-RFP a expliqué à Goodluck Jonathan et à sa délégation qu'ils regardent la façon dont ce gouvernement fonctionne. Toutes les revendications, des populations n'ont eu de suite que grâce à la lutte du M5. Cela veut simplement dire qu'il ne gouverne pas le pays. Il cherche seulement des arrangements politiques pour se maintenir au pouvoir. De cette façon, on ne peut pas gouverner un pays. « **Enfin, nous avons dit à Goodluck et sa délégation que nous n'avons jamais fermé la porte du dialogue. Nous sommes d'accord, nous voulons qu'il y ait un accord politique qui donne satisfaction à l'ensemble du peuple malien. Mais pour l'instant, nous allons nous référer au comité stratégique. Nous avons pris une décision importante argumentée et documentée que nous avons donné à Goodluck Jonathan** », a-t-il conclu.

Pour le M5-RFP, la façon de gérer qui a entraîné l'affaiblissement de l'Etat et l'a empêché d'assurer ses fonctions régaliennes de défense, de sécurité et de développement, a conduit le Mali au bord du gouffre et compromet aujourd'hui la stabilité dans le sahel, voire dans la sous-région.

Des violations récurrentes des principes constitutionnels de sauvegarde de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali, de séparation des pouvoirs, de délégitimation des institutions de la République, de protection des droits et libertés des personnes et leurs biens, sont devenues des pratiques quotidiennes.

Pire, le peuple malien a assisté à la confiscation des mécanismes républicains et démocratiques par la systématisation des fraudes qui ne permettent plus aux élections de jouer leur rôle régulateur, notamment lors du scrutin présidentiel de 2018 et des deux tours de l'élection législative de 2020.

Mais force est de constater que toute la communauté internationale est au chevet du Mali pour lui permettre de remonter cette pente glissante de son histoire.

■ Ibrahim Sanogo

« IBK, un as de la trahison », selon Mme Sy Kadiatou Sow



Lors de son intervention au rassemblement du mardi 11 août du M5-RFP, la dame de fer, Mme Sy Kadiatou Sow, a attiré l'attention de l'assistance sur l'un des sales caractères du Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, à savoir la trahison. Si pour Mohamed Ali Bathily, c'est l'homme même qui serait l'« ADN du déshonneur du Mali », Mme Sy Kadiatou, quant à elle, trouve qu'il est aussi un As de la trahison, chose que partagent sans doute nombre de proches et d'anciens proches du Président IBK.

Sur ce registre, pas mal de cadres et militants RPM ne se cachent même plus pour dire haut et fort que IBK les a trahis depuis son accession à la magistrature suprême. Ce qui est un fait incontestable, vu que la primature a toujours échappé au RPM, non pas parce qu'il ne dispose pas de cadres compétents, mais plutôt parce que le président l'a toujours voulu ainsi. Le seul cadre du parti qui a siégé à la prima-

ture pour quelques mois est Abdoulaye Idrissa Maiga, non pas au nom du parti, mais par affinité familiale, puisque beau-frère du président de la République ! Un lien familial qui n'a pas empêché IBK de se débarrasser de ce dernier comme un malpropre. Idem pour Bocari Tréta, lui qui ambitionnait devenir Premier ministre au lendemain de la victoire d'IBK, mais qui a dû se contenter d'un bref passage au département de l'Agriculture, avant de se voir défenster suite à l'affaire dite de l'engrais frelaté. Depuis lors, plus rien encore pour Tréta, à part peut-être des insultes, puisqu'il s'est même vu traiter d'avoir un caractère semblable à celui d'« petit porc » ! Si des cadres comme Mamadou Diarrasouba s'en étaient bien délectés à l'époque, celui-ci ne savait certainement pas que son tour chez le coiffeur allait venir. Il en a fait l'amère expérience lorsqu'il s'est agi de désigner le candidat du parti au perchoir de l'Assemblée Nationale.

Désigné par le parti, IBK lui oppose son veto et jette son dévolu sur Moussa Timbiné qu'il n'hésitera pas une seconde à vouloir sacrifier sur l'autel des combinaisons du club des chefs d'Etat qu'est devenu la CEDEAO, dans le seul but de sauver son fauteuil ! Pour le moment celui-ci résiste, mais pour combien de temps ? En dehors du parti des tisserands, d'autres ont dû faire l'amère expérience de la trahison d'IBK. On y compte, entre autres, Oumar Tatam Ly, Moussa Mara, Soumeylou Boubèye Maiga, Tiégoum Boubèye Maiga, Mamadou Camara...

Toujours dans ce registre, il y a Adama Sangaré, Maire du District de Bamako, celui-là même qui a pesé de tout son poids pour amener l'ADEMA à soutenir sa candidature en 2018 ! Il a dû aller donner suite à ses idées à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako, un lieu propice à la réflexion. Pas de doute qu'il y aura eu le temps nécessaire pour décrypter le personnage d'IBK ! Mais celui qui regrette le plus son soutien à IBK est sans conteste Bakary Togola, le paysan qui a cru qu'il pouvait déambuler dans la cour des voleurs de la République sous la houlette du chef de gang IBK ! Incarcéré depuis le 13 septembre 2019, à la prison centrale de Bamako pour détournement des ristournes des cotonculteurs pour un montant de 9,5 milliards FCFA, 13 milliards pour d'autres, Bakary Togola ne s'est certainement pas contenté d'applaudir, en foi de l'adage qui dit : « Ko ni kounfi taara kasola politikiki kèlèla, ko A maa dan tèkèrèfò maa » (Le pauvre qui va en prison pour raison politique ne s'est sans doute pas contenté d'applaudir).. Il a croqué à pleines dents sans se soucier de quoi que ce soit. Il croyait tellement connaître les rouages du système IBK que c'est lui qui



est l'inventeur du fameux « Djôni do ouw daa » (Donnez-leur des miettes !) !

A ce jour encore il croupit en prison, la mise en liberté contre le paiement d'une caution de 3,2 milliards de FCFA ordonnée en sa faveur par le juge d'instruction ayant été immédiatement annulée par appel interjeté par le Parquet. Il comprendra certainement que souvent, plus que « djôni » (les miettes), même « bélé-bélé » (la grosse part) ne sert à rien. En effet, une caution de 3,2 milliards de FCFA, c'est trop comme argent !

Enfin, et non la fin, il y a le cas de « Mamie

Manassa », celle qui se croyait indéboulonnable de la tête de la Cour Constitutionnelle. Complice du président IBK dans ses tripatouillages de la constitution qu'ils ont dépecée en leur guise, lorsqu'est venu le temps pour ce dernier de « se sauver sans la République », Manassa fut sacrifiée avec tout le déshonneur ! Il est donc temps que les maliens se lèvent avant que IBK ne vende le Mali (il l'a déjà trahi) !

■ Yama DIALLO

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
74
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Démission du Président IBK et de son régime : Les Maliens de la diaspora devant le parlement européen aujourd'hui

Comme pour dire qu'ils sont de cœur avec les leaders du M5-RFP et qu'ils soutiennent la démission du Président et de son régime, les Maliens de la diaspora en Europe ont décidé de sortir ce vendredi 14 août 2020 manifester devant le Parlement européen. L'initiative, nous apprend-on, bénéficie de la collaboration des alliés comme la diaspora togolaise de Belgique (DTP) et le Conseil panafricain de Belgique (CPB).

L'information a été donnée le dimanche dernier par TY-Chérie, Présidente de l'Association des Femmes Nyéléni de France, et également membre de l'Association des panafricains de France, à travers une vidéo sur la page facebook de la CMAS de l'Imam Mahamoud Dicko. C'est la première fois, nous signale-t-on, que les associations panafricaines résidentes en Belgique soutiennent le Pays contre son Président. La Diaspora togolaise de Belgique et le Conseil panafricain de Belgique soutiennent donc la diaspora malienne dans son combat pour le départ du Président Ibrahim Boubacar Keita.

La présidente de l'Association des Femmes

Nyéleni de France et de l'Europe, TY-Chérie explique que ce rassemblement d'aujourd'hui à Bruxelles a pour objectif de rejeter toutes les propositions faites par la CEDEAO par rapport à la sortie de crise au Mali, non pas sans dénoncer le comportement "hypocrite" du président français, Emmanuel Macron, qui soutient le président IBK. Aux dires de la Présidente de l'Association des Femmes Nyéléni de France et de l'Europe, cette mobilisation que la Diaspora malienne bénéficie de la collaboration de beaucoup d'autres regroupements panafricains.

« Nous allons dénoncer aux ambassadeurs du Parlement que le Mali est dirigé par un président qui finance les terroristes, en complicité avec Emmanuel Macron. Nous allons mettre fin à ce comportement », a-t-elle déclaré, avant de préciser que l'objectif de la manifestation est de soumettre les doléances des Maliens résidents à Bruxelles à tout le Parlement européen. Elle a saisi l'occasion pour féliciter le M5-RFP qui, selon elle, a fait preuve d'une révolution intelligente pendant les manifestations de la désobéissance civile à Bamako

et à l'intérieur du Pays.

Après les démonstrations de force des Maliens au Monde entier et à IBK, les Maliens de Bruxelles rejoignent ainsi le M5-RFP pour organiser, ce vendredi 14 août, une protestation contre Ibrahim Boubacar Keita et son régime devant le Parlement européen pour prouver aux parlementaires européens que le régime a failli dans sa mission de gouvernance. Ils ont profité de l'occasion pour féliciter les compatriotes africains pour cette marque de solidarité et appelé tous les fils du pays à participer massivement à la mobilisation de ce vendredi. « Nous voulons tout de suite et maintenant qu'IBK et son régime quittent le pouvoir. La souveraineté appartient au Peuple et le vrai pouvoir appartient au Peuple », fera savoir la présidente des Femmes Nyéléni de France.

Cette grande dame est de tout temps mobilisée pour la cause du Mali. Pour rappel, sous son impulsion, les regroupements africains avaient organisé, le 27 juillet 2019, une manifestation de soutien à l'Armée malienne. Le M5-RFP espère de cette mobilisation que les organisateurs se veulent grandiose puisse amener les européens à mieux cerner le complot orchestré contre le Mali par le soutien et la bénédiction de certains de leurs dirigeants à travers le « petit valet » IBK, afin de s'impliquer dans la lutte pour la libération du Mali entamée par le peuple malien, et aussi pour contraindre leurs élites politiques à œuvrer pour plus de justice dans le monde !

■ Yama DIALLO



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Faits Divers : Une femme vole une marmite et son contenu !

Une jeune femme s'adonne au vol d'ustensiles de cuisine : les marmites, les louches, les balais. Cette dame n'épargne rien. Les faits se sont déroulés à Warabougou, près de Yirimadio.



La demoiselle en question, habite à Warabougou, près de Yirimadio, dans une chambre, qu'elle a louée. Chaque jour, elle reçoit la visite de ses nombreuses amies, qui passent leur journée à se divertir, puisqu'aucune d'elles ne travaillent. Le hic est qu'elles ont toutes abandonné les études au profit de la vie facile. A l'heure du repas, elle décida alors de faire un tour dans le quartier à la recherche de nourriture pour ses visi-

teuses. Spécialiste dans le vol, elle s'est promenée dans le quartier dans le seul but d'avoir à manger. A. D. est une de ses voisines. Cette dernière préparait tranquillement son repas de midi. Cachée dans un coin pour observer sa victime, la jeune femme passe à l'action pendant qu'A.D prenait sa douche avant de servir son plat. La voleuse rentre dans la cour et se dirige vers la cuisine, pour s'emparer de la marmite et de son contenu.

N'ayant rien senti, A.D apprête les assiettes pour servir un plat qu'elle avait minutieusement préparé. Sortie de sa chambre, elle s'aperçoit que sa marmite n'était plus dans la cuisine. C'est en ce moment qu'elle se lance dans une recherche sans relâche. Tous les voisins demandés disent n'avoir rien vu ; chose étonnante et inexplicable dans notre société. Comment une marmite peut-elle se volatiliser toute seule.

C'est ainsi que deux enfants qui jouaient dans la rue sont venus l'informer qu'ils ont vu la jeune dame qui sortait avec ladite marmite, visiblement bien garnie, en main. Munie de ses informations pertinentes, A.D se rend dans le domicile de la jeune dame qui a vraisemblablement dérobé sa marmite et son contenu et qu'elle s'apprêtait à servir avec plaisir. Prise la main dans le sac, elle tenta de nier dans un premier temps. Mais ironie du sort, une de ses camarades sort pour la féliciter pour la qualité du plat, avec la marmite d'A.D. Les hurlements ont poussé les plus curieux à venir voir ce qui se passait dans la cour. La messe étant dite, les témoins décident alors d'alerter les jeunes pour fouiller la chambre de la dame.

Chose faite par des jeunes prompts à l'action. Plusieurs objets volés dans le quartier ont été retrouvés dans sa chambre. La surprise fut qu'elle avait creusé un trou, spécialement, dans lequel elle mettait les objets volés.

Mise alors devant les faits, elle ne pouvait plus nier. Ainsi, elle déclare être à la base de tous les petits vols dans le quartier. Mieux, elle renchérit que son sport favori est le vol des ustensiles de cuisine. Certains habitants, très surpris, arguaient qu'elle est une débile mentale. Mais au cours des échanges, l'assistance s'est rendue compte qu'elle ne vit que de cela. Elle échappe de justesse au lynchage d'une foule surexcitée. Après cette humiliation, elle décida d'abandonner ce quartier. Alors la vigilance doit être de mise.

■ Ibrahim Sanogo

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

Bac 2020 au Sénégal : “Les élèves ne sont pas prêts...”, dit Dame Mbodji

Les anticipés de philosophie au Sénégal pour les examens en classe de terminale sont programmés le mercredi 12 août 2020, sur l'étendue du territoire national. Selon le secrétaire général du Cusems Authentique, Dame Mbodji, les élèves ne sont pas prêts. L'Etat a organisé tout dans la précipitation.

“Tout a été fait dans la précipitation. Les bachotages que nous avons constatés depuis le 25 juin, date de reprise des enseignements ne pouvaient que produire des résultats comme nous avons aujourd'hui. Au niveau de tous les centres, les élèves ne sont pas prêts, malgré

le fait qu'ils ont allégé le programme puisque le temps d'apprentissage était trop petit. On n'a même pas atteint le tiers du quantum horaire”, a déclaré Dame Mbodji, secrétaire général du Cusems Authentique, qui s'exprimait sur Radio.

Personne n'est prêt

“Les écoles publiques et les écoles privées n'ayant pas les moyens ne sont pas prêtes. Les enfants sont aujourd'hui sacrifiés, ils vont aller faire un examen alors qu'ils n'ont pas maîtrisé les contenus. Donc, ce que le gouvernement du Sénégal a décidé de faire, c'est de faire du saupoudrage, d'organiser un exa-



men au rabais, d'organiser un examen où les élèves ne sont pas suffisamment préparés par les enseignants et donc de proclamer des résultats qui ne reflètent absolument rien sur le plan scientifique”, a-t-il ajouté.

Côte d'Ivoire : L'opposition exige le retrait de la candidature d'Alassane Ouattara

En Côte d'Ivoire, l'opposition monte au créneau ensemble. Plusieurs plateformes politiques proches d'Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo, Guillaume Soro ou encore Charles Blé Goudé se sont exprimées ce mercredi 12 août. D'un commun accord, ces mouvements ont exigé le retrait de la candidature d'Alassane Ouattara et des changements profonds à la Commission Electorale Indépendante ainsi que sur la toute nouvelle liste électorale qui vient d'être publiée. Maurice Kakou Gikahué est clair. En l'état actuel des choses, le secrétaire exécutif du PDCI estime que le scrutin d'octobre ne peut pas se tenir. L'opposition accuse la CEI d'avoir manipulé la liste avec l'aide de l'agence Voodoo Communication.

Daniel Aka parle également de milliers d'étrangers, de gens trop jeunes, trop vieux ou encore de doublons trouvés parmi les électeurs. Le chef du Parti Ivoirien des Travailleurs demande donc un changement radical à la CEI.

« L'opposition exige la démission sans délai du président de la commission électorale en raison de son échec patent ».

La candidature d'Alassane Ouattara dans le viseur

Le contentieux de la liste s'est achevé ce mardi. Selon Emile Ebrotie, porte-parole de la CEI, les recours sont là pour ça. Des étrangers rajoutés ? « L'opposition doit en rapporter la preuve », dit-il. Des morts, des nourrissons, des doublons ? Tout cela pourrait être dû « à des erreurs d'écriture facilement rectifiables grâce au contentieux », précise Emile Ebrotie.

Le porte-parole dément également toute participation de Voodoo Communication à l'établissement de la liste électorale. Une autre source ajoute que la Commission n'a aucun contrat avec la société.

Quant à la candidature d'Alassane Ouattara, «



elle pourrait déboucher sur une crise d'une gravité exceptionnelle » annonce l'opposition. « C'est un jeu dangereux alors nous disons vraiment que le gouvernement se ressaisisse alors que la paix sociale est entre ses mains », avertit Danièle Boni-Claverie, la présidente de la Union républicaine pour la démocratie qui dénonce la dispersion des manifestations alors que des marches des deux camps doivent se tenir ce jeudi.

Le pouvoir, lui, répète que la candidature du président est autorisée suite à l'adoption de la constitution de 2016.

Championnat de D2 du District de Bamako : AFE-FC Gaoussou, une belle affiche pour ouvrir le bal



Les deux équipes occupent, respectivement les 2^e et 3^e places du classement de la poule B derrière Guidars. Leur choc promet des étincelles. En deuxième heure, Africa Foot sera face au FC Diarra. Crise sanitaire oblige, les deux rencontres se disputeront à huis clos

Le Championnat de D2 du District de Bamako reprend aujourd'hui, après plusieurs mois d'arrêt pour cause de crise sanitaire. «Nous avons pris toutes les dispositions pour le match d'aujourd'hui et le reste de la compétition. La Ligue de football de Bamako est prête pour achever le reste de la saison», a annoncé le secrétaire général de l'instance, Sambou Sidibé. Interrogé sur la pétition signée par certains présidents de clubs qui souhaitent un report de la compétition pour permettre aux équipes de se préparer, le secrétaire général de la ligue a répondu : «Les équipes qui ne joueront pas seront déclarées forfait. Depuis le 3 juillet et la réunion tenue avec les présidents de clubs, nous avons demandé à tout le monde de prendre les dispositions pour la reprise des activités. Aucun report n'est donc à l'ordre du jour».

La compétition reprendra avec la 5^e journée qui prévoit deux matches aujourd'hui au Stade Mamadou Konaté. En première heure, Afrique Football élite (AFE) affrontera le FC Gaoussou et en deuxième heure, Africa Foot en découdra avec le FC Diarra.

AFE occupe la 2^e place de la poule B avec 12 points, alors que les joueurs de la Commune

IV sont troisièmes du classement, avec 8 unités. Le classement de la poule est dominé par Guidars qui affiche 15 points au compteur, avec un match de plus. Pour l'entraîneur d'AFE, Tiémélé Kouadio Alain «Charlton», la reprise s'annonce difficile pour la simple raison que les joueurs risquent de manquer de fraîcheur physique, après plusieurs mois de repos forcé. «Je m'attends à un match difficile, nous avons repris les entraînements mercredi dernier seulement et les joueurs ne peuvent pas être à leur meilleur niveau sur le plan physique. Néanmoins, on va tout faire pour gagner», a confié le technicien. «On doit faire abstraction de toutes les difficultés et essayer de se reconcentrer sur les objectifs, qui sont la qualification pour le Carré d'as et la participation au tournoi de montée. Les matches se disputeront à huis clos, un autre problème qu'il faudra gérer», a ajouté Tiémélé Kouadio Alain. Son homologue du FC Gaoussou, Sékou Dembélé «Kempes» souligne également le manque de préparation des équipes. «On n'a pas fait une préparation spécifique, avec la pandémie de la Covid-19, on avait libéré les joueurs. Je pense que la ligue n'a pas tenu compte de ce détail, avant de faire la programmation. Les équipes ont eu moins de trois semaines pour se préparer. Les joueurs ne sont pas en jambes et vont directement commencer avec un derby», a critiqué Kempes.

Dans le camp des signataires de la pétition, on ne baisse pas les bras et les dirigeants rencontrés espèrent que la ligue va faire machine

arrière pour permettre aux équipes de se préparer. «Nous clubs de deuxième Division, ne sommes pas prêts à reprendre le championnat à la date indiquée par la ligue, c'est-à-dire le 12 août. Nous demandons à la ligue d'attendre le 30 août pour la reprise», a confié un signataire de la pétition qui a requis l'anonymat. Notre interlocuteur a effectivement confirmé que les présidents de clubs ont été informés le 3 juillet d'une éventuelle reprise du championnat, mais s'empressera-t-il d'ajouter, aucune indication n'a été donnée concernant la date exacte de la reprise du championnat. «L'annonce de la ligue a pris tout le monde de court», se lamente notre interlocuteur.

Pour rappel, le championnat de D2 du District de Bamako regroupe 16 clubs répartis en 2 poules de 8. Après 5 journées de compétition, l'Association sportive de Korofina (ASKO) est leader de la poule A, avec 13 points, devant Binga FC (12 points). Le FC Diarra et Africa Foot (7 points, un match de moins) complètent le podium, tandis que la J. A. pointe au 5^e rang avec 5 unités. L'AS Nadia et Racine (4 unités chacun) occupent, respectivement les 6^e et 7^e rangs, alors que l'AS Commune VI ferme la marche, avec seulement 1 point.

Dans la poule B, Guidars FC occupe la tête du classement avec 15 points, devant Afrique Football élite (12 points, un match de moins) alors que le FC Gaoussou complète le podium avec 8 points. Caïman football club de Kalaban (5 points) est 4^e, tandis que l'Association sportive Aboubacar Coulibaly, AZI FC et ACI 2000 occupent, respectivement les 5^e, 6^e et 7^e places avec 4 points chacun. Dans cette poule, c'est l'AS Kanu qui occupe la queue du peloton et qui n'a plus rien à espérer du championnat. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour le Carré d'as et cette deuxième phase se disputera dans une formule de championnat aller simple. Aux termes des débats, l'équipe qui totalisera le plus grand nombre de points sera sacrée championne du District de Bamako et représentera la ligue de la capitale au tournoi de montée en première Division.

■ Boubacar KANTÉ



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Malitel

Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700 

www.malitel.ml 

www.facebook.com/malitel.official 